



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Étudiants français en médecine au Royaume-Uni

Question écrite n° 12115

Texte de la question

Mme Stéphanie Galzy attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur les conséquences du Brexit pour les jeunes médecins de citoyenneté française ayant étudié au Royaume-Uni. Avant le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ces médecins, formés dans ce pays, bénéficiaient d'une reconnaissance de leur diplôme. Depuis cette date, ils ne bénéficient plus de cette reconnaissance. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour résoudre cette problématique. De plus, ils doivent passer des épreuves pour vérifier leurs connaissances et compétences correspondantes aux spécialités choisies par ces étudiants. À l'heure où le manque de médecins, notamment dans la ruralité, inquiète les Français, il est étonnant de laisser perdurer cette situation. Leurs études médicales ont été réalisées dans des universités du Royaume-Uni reconnues pour leurs standards d'excellence. Malgré un parcours respectant les normes européennes les plus strictes, il leur est actuellement impossible de faire reconnaître leurs qualifications professionnelles en France et donc d'y exercer légalement, à cause des effets du Brexit. Elle lui demande quelles sont les actions qu'il compte mettre en œuvre afin de régulariser la situation de ces jeunes médecins dont la France a besoin.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Galzy](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12115

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#), page 27